

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1887), de nommer M. Jean Théophile Couillard, J. P., commissaire d'écoles pour la ville de Saint-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimonski, en remplacement de M. Stanislas Côté, dont la nomination a été révoquée.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 avril courant (1887), de nommer MM. Xavier Bouchard, Polycarpe Tremblay, Anicet Tremblay, Onésime Girard et François Tremblay, commissaires d'écoles de la nouvelle municipalité de Saint-Bruno, dans le comté de Chicoutimi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 d'avril courant (1887), de nommer MM. Jules Tremblay, Ferdinand Girard et Pitre Pilote, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Cap-à-l'Ouest, dans le comté de Chicoutimi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 avril courant (1887), de nommer MM. Pierre Sauvé, Charles Robitaille et Henry Laferty, commissaires d'écoles de la municipalité de "Templeton Est," dans le comté d'Ottawa, en remplacement de MM. Antoine Dauray, Elie Charette et John Williams, qui ne font plus partie de la dite municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 14 avril courant (1887), de nommer M. Amable Trempe, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Bonaventure d'Upton, dans le comté d'Yamaska, en remplacement de M. F. X. R. Hérard, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 avril courant (1887), d'ordonner que les îles à la Girodeau, la Batture aux Carpes, deux petites îles innommées, l'île du Sable, l'île à la Cavallo, à l'Orme, à la Marche et au Noyer, soient détachées de la municipalité scolaire de "l'île Madame," et annexées à la municipalité scolaire de "l'île Saint-Ignace," dans le comté de Berthier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 mars 1887.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de "l'île Madame," dans le comté de Berthier, les îles à la Girodeau, la Batture aux Carpes, deux petites îles innommées, l'île au Sable, l'île à la Cabale, à l'Orme, à la Marche et au Noyer, et les annexer à la municipalité de l'île Saint-Ignace, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 mars 1887.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Cap-à-l'Ouest," dans le comté de Chicoutimi, tout le territoire borné au nord, à l'est et au sud par la rivière Saguenay, et à l'ouest par les terres de "Saint-Alphonse," formant une étendue de 2918 acres.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Eriger en municipalité la paroisse de Saint-François-Xavier de Brompton, dans le comté de Richmond, avec les mêmes limites qu'elle possède comme paroisse, en vertu de la proclamation du dix de février dernier, et ce pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité de Quiatchouan, dans le comté de Chicoutimi, pour les annexer à la municipalité de Roberval, dans le même comté, les territoires ci-après désignés, savoir :

1. Toute la partie du lot No 14 du rang B de Roberval; borné au nord-est par la municipalité rurale de Roberval, en prenant pour la ligne sud-est du dit lot le même rumb de vent que les lignes des autres lots au dit rang B, et au sud-ouest par le premier rang.
2. Les emplacements de George Audet, Edmond Ménard et Léon Deschênes, et ce pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher la paroisse de Napierville de la municipalité du village de Napierville, dans le comté de Napierville, et la former en municipalité pour les fins scolaires, sous le nom de "municipalité de la paroisse de Napierville," et former celle du village, sous le nom de "municipalité du village de Napierville."

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.